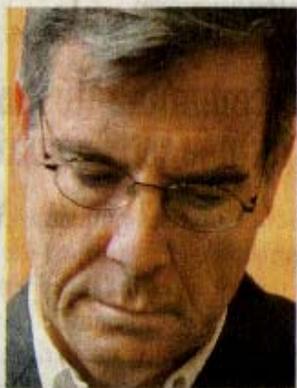


## Un des plus importants administrateurs judiciaires

Né à Souillac dans le Lot, ancien maire adjoint à Gourdon, sous-préfecture lotoise où il co-préside toujours l'équipe de rugby, Jean-Marcel Lavergne s'est installé comme syndic de faillite en 1981 à Toulouse. Jusqu'à son interpellation en novembre 2000, c'est un des plus importants administrateur judiciaire de la région. Passent entre ses mains les dossiers les plus délicats : Job, Myrys (Limoux), Sensemat (Gers)... Taille moyenne, légèrement voûté, vêtu hier d'un costume gris, l'ancien administrateur parle à la barre d'une voix traînante. Son ex-épouse qui vit aujourd'hui au Gabon où habitent ses parents est aussi poursuivie. Le couple a eu deux enfants. Le contraste entre Jean-Marcel et Nathalie, 44 ans, blonde aux cheveux longs, élégamment vêtue, est saisissant. L'un paraît aussi terne que l'autre cherche à briller. L'affaire a éclaté en pleine rupture. Nathalie menaçant alors son mari de le « balancer » à la police. Attaché de direction dans une entreprise à Brive, puis licencié, Jean-Marcel Lavergne vient de trouver un poste similaire à Périgueux.



### Les « Jobs » au rendez-vous

Le tribunal a déjà examiné hier après-midi les volets Sensemat (groupe d'outillage gersois) et Job, l'entreprise papetière toulousaine qui a fermé en 2001. Les « Jobs » n'ont pas loupé le rendez-vous : comme lors de leurs manifestations, ils ont répandu leurs fameux petits papiers blancs devant le tribunal.

Dans ce dossier, M<sup>e</sup> Lavergne a reconnu avoir touché de Scheufelen, l'entreprise qui avait repris Job, un pot-de-vin d'1 MF. « Pour quoi Scheufelen n'est pas là ? » s'exclame Philippe Moitry, ex-secrétaire du CE, énervé de voir que toutes les parties prenantes ne sont pas poursuivies.

LA DEPECHE  
DU MIDI  
(JANVIER)

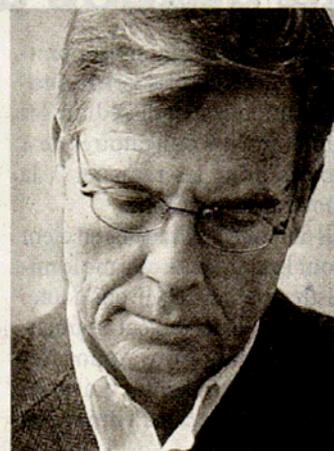
## Un procès bien singulier

**Affaire Lavergne.** Jean-Marcel Lavergne qui a reconnu toute une série de malversations comparait depuis hier à la barre devant l'œil ironique des anciens salariés de Job. Au cœur du procès : les dérives financières de l'administrateur judiciaire de cette entreprise, aujourd'hui moribonde. Page 23

## Malversations. A Toulouse. L'administrateur judiciaire a dérapé

Avec l'affaire Lavergne, c'est un procès bien singulier qui s'est ouvert hier à Toulouse pour une semaine. Les petits trafiquants de shit habituels ont cédé la place aux costumes cravate de l'ancien administrateur judiciaire, Jean-Marcel Lavergne, 54 ans, qui a reconnu toute une série de malversations, d'un avocat, de trois gérants de société... Sous le regard ironique des anciens salariés de Job (un des dossiers que gérait l'administrateur avec Myrys à Limoux, Sensemat dans le Gers...), chacun des prévenus a d'abord décliné identité et revenus : 950 € mensuels pour Jean-Marcel Lavergne qui percevait les Assedic ; 5 000 € pour André Farache, 62 ans, cadre chez Martin-Maurel à Monaco, actuellement en longue maladie ; 3 600 € pour Charles-Henry de Cossart d'Espies, 61 ans, qui travaille toujours chez Monte-Paschi à Toulouse ; 10 000 € mensuels en 2005 pour Jean-Michel Cretot, 52 ans, avocat au barreau de Toulouse ; de 5 000 à 6 000 € pour les anciens cadres de SAES et SAE...

L'argent, il en a beaucoup été question hier. Dans des proportions qui effraieront le commun des mortels : 140 000 F de crédit mensuel pour Jean-Marcel Lavergne, un train de vie du couple qu'il évalue à 200 000 F par mois... « Il n'y a pas de limite au train de vie », susurre l'ancien administrateur judiciaire. C'est son



Jean-Marcel Lavergne hier, au procès. Photo DDM, Xavier de Fenoyl.

premier axe de défense. « Il fallait tenir un rang. Ce ne sont pas mes valeurs mais je suis tombé dans un milieu drogué à l'argent, que ce soit le milieu familial ou professionnel », dit-il. Sur sa femme : « J'étais amoureux. Je n'avais jamais assez d'argent pour la garder. » Deuxième axe de défense, le contexte professionnel : « On est dans des domaines où tout le monde est embêté : les juges et jusqu'au député du coin. Il faut sauver l'affaire mais l'affaire n'est pas sauvable. J'ai accepté des dossiers impossibles parce qu'on savait que j'étais dans la merde. » « Pour moi qui suis syndicaliste, on sait que ça existe », lâche Bernard Margras (Job) à propos des pratiques reconnues par l'ancien administrateur judiciaire. « Personne n'est surpris sauf quand ça vous tombe dessus. »

Jean-Noël Gros